

#### Département de la MEUSE Arrondissement de VERDUN Canton de ETAIN COMMUNE DE

## 55210 - Hannonville sous les Côtes

Tél.: 03.29.87.33.08

E.mail: mainehannonville@ozone.net
Site: www.mairie-hannonville.fr
SIRET: 21550228700018

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

<u>Présidente</u>: Mme LEPRINCE Danielle <u>Secrétaire de séance</u>: M.LABISSY Alain

<u>Présents</u>: M.CAURIER Laurent, Mme HUMBERT Marie, M.LABISSY Alain, M.MAZZOLA Michel, M.PARANT Romuald, Mme PERARD Laurence, Mme SAYEN Annick, M.STEIN Jérôme, M.WALLERICH Patrice.

## RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR:

- 1) Lecture de la charte de l'Elu Local
- 2) Vote des délégations consenties au Maire
- 3) Vote des subventions aux associations et vote du budget
- 4) Détermination des indemnités du Maire et des Adjoints
- 5) Composition des commissions, désignation du délégué AGEDI, du délégué SEW
- 6) Travaux urgents en cours

Questions diverses

### 1) Lecture de la chartre de l'Elu Local

Mme LEPRINCE Danielle insiste sur les passages importants de la charte de l'Elu local : droits et devoirs des membres du conseil municipal.

### 2) Vote des délégations consenties du Maire

Le conseil donne le pouvoir à l'unanimité à Mme la Maire

## 3) Vote des subventions aux associations et vote du budget

## Vote des subventions :

LES RESTOS DU CŒUR : 150€

RDM: 50€

ŒUVRE PUPILLE SAPEUR POMPIER: 100€

LIGUE CONTRE LE CANCER : 150€

LES CARAMS EN FETES: 1000€+500 € St Nicolas

ILCG: 150€

ENTENTE VHF: 1300€ ECOMUSEE: 1000€

CROIX ROUGE FRANCAISE: 150€ GENERATION MOUVEMENT: 500€

ASSOCIATION ECHOS & COEVRE: 150€

COTE & JEUX: 350€

LES MIRABELLES FLEURIES : 250€

AREMIG: 150€

Pour un total de : 5950€

M.STEIN Jérôme propose qu'une commission associative, étudie chaque dossier pour établir les critères avant le conseil municipal.

Mme PERARD Laurence trouve que 1300€ pour VHF ça fait beaucoup, il faut voir combien de personnes sont inscrites à VHF uniquement sur Hannonville.

Voir avec la codecom pour la facturation de la tonte de la pelouse.

M.STEIN ne souhaite pas voter, vu que c'est le président de l'association COTES & JEUX.

Vu en février avec l'ancien conseil municipal les associations et le budget attribué ne changent pas.

## Vote du budget :

Les cinq budgets ont été votés à l'unanimité.

Sont budgétés : la réparation des cloches de l'église, l'achat du tracteur tondeuse

## 4) Détermination des indemnités du Maire et des Adjoints

Mme La Maire souhaite rester au même régime que le Maire précédent soit :

1199,90€ brut au lieu de 1567,43 € brut (31%)

1er, 2emeet 3eme Adjoints: 356,04 € brut (9,2%)

Vote à l'unanimité

# 5) Composition des commissions, désignation du délégué AGEDI, du délégué SEW

Voir tableau

## 6) Travaux urgents en cours

- Terminer la DUP des sources
- Deux tampons rue de Fresnes à changer
- Miroir du carrefour à déplacer
- Mettre un panneau d'interdiction de stationner sur le poteau rue chaude pour permettre le passage des voitures des riverains notamment de M.NENNING
- Prendre en compte et donner suite au courrier de Mme VINGERT
- Revoir la bouche d'égoût au rond-point du lotissement du pâquis et penser à aménager cet espace.
- Les deux radars pédagogiques ne fonctionnent pas, voir le mode d'emploi.
- Tuiles au cimetière à remplacer.

Panneaux Pocket est une application destinée à informer chaque habitant des événements urgents au moyen du téléphone.

### 2 Délibérations prises lors de ce conseil

- Tracteur : Nouveau 17,031€
   Retirer 5000€, reprise de l'ancien tracteur
   Prendre une délibération pour la cession des 5000€
   Vote à l'unanimité
- Eau et Assainissement

Afin d'équilibrer le budget assainissement le prix de l'eau passera de 0.90€ au lieu de 0.70€ et celui de l'assainissement de 2.20€ au lieu de 2.40€

Vote à l'unanimité

## **QUESTIONS DIVERSES**

14 juillet : En raison de la crise sanitaire lié au covid, le dépôt de gerbe se fera dans l'intimité avec les membres du conseil et M.Mamprin le porte-drapeau.

Continuer à récompenser les jeunes diplomés.

Le Livret d'accueil doit être terminé; à distribuer dans chaque foyer d'Hannonville ainsi qu'aux nouveaux habitants arrivant dans la commune.

A vendre 5€ aux personnes extérieures du village.

